

Résumé des principales décisions du plénum du Conseil général du 21 décembre 2021

1. Examen et vote du message du Conseil Municipal au Conseil Général « modification partielle du plan d'affectation des zones (PAZ) et du règlement communal des constructions et des zones — Nouveau collège/ Cours Roger Bonvin»

L'entrée en matière de la révision du plan d'affectation des zones du secteur nouveau collège / cours Roger-Bonvin RCCZ et PAZ est **acceptée** par 48 oui, 0 non, 0 abstention

La modification est **acceptée** par 50 oui, 0 non, 0 abstention.

2. Examen et vote de la motion « Pour spécifier les compétences du Conseil général en ce qui concerne les indemnités de nos autorités élues »

Cette motion demande qu'en début de législature les rubriques liées au traitement du salaire des autorités communales soient discutées.

La motion est **acceptée** par 34 oui 10 non 4 abstention

3. Réponse de la Municipalité au postulat sur la représentation du Conseil Général dans les associations.

Le postulat demande au Conseil municipal d'étudier la possibilité que le conseil général soit représenté dans des associations dans lesquelles la Municipalité occupe une place importante et/ou prépondérante.

L'implication d'un élu du conseil général dans une association ne semble pas pertinente pour la Municipalité. Celle-ci propose de soumettre le rapport annuel d'activité ou rapport de gestion à l'étude soit du conseil général, soit d'une commission de celui-ci.

4. Informations de la Municipalité

Loi sur les communes sièges : le grand conseil a abrogé cette particularité valaisanne, soit le financement par les communes sièges des frais de fonctionnement.

Aéroport : Le conseil d'Etat a retiré l'aéroport de la loi sur les transports publics et la mobilité douce. L'aéroport fera l'objet d'une loi spécifique.

Cour de gare : travaux vont bon train

Ronquoz 21 : mardi 15 mars présentation de l'état des lieux au plénum

Aides sociales : les demandes sont stables fin novembre.

Sion participe à la Patrouille des glaciers comme destination

Le Grand conseil a accepté le cautionnement du projet Spark

Crédit supplémentaire pour rachat des abribus

Pôle musique : le pôle musical s'installe à la Sitterie

Aleph : une entreprise innovante qui a développé un procédé pour enlever des odeurs tenaces (STEP, etc.) s'implante en Valais.

Le vice-président du Conseil général : A. Dubuis, 22.12.2021